



Travaux au Bas Pont-Scorff

p. 4

Le Cléguerois

Bulletin d'informations municipales n° 39 juillet 2015



Rénovation de la Poste

À lire p.9



Ripam

création d'un tapis lecture p. 14



www.cleguer.fr



Alain NICOLAZO, Maire de Cléguer

Le budget de l'année 2015 a été voté par votre conseil municipal. Ce budget tient compte de nouvelles contraintes qui s'accroîtront dans l'avenir.

Nous avons donc travaillé sur une limitation du niveau des dépenses de fonctionnement, tout en ayant un niveau d'investissement élevé afin de pouvoir réaliser des projets d'amélioration de votre vie quotidienne.

Nous n'avons pas prévu d'investissement unique qui aurait grevé notre budget pour la mandature mais, au contraire, nous avons prévu d'effectuer la rénovation de l'école maternelle, la reconstruction de la salle multi activités, la rénovation du quartier du Bas Pont-Scorff, de la rue du Palud et des ateliers techniques.

Ces projets nous permettent, de façon pragmatique, de travailler aux réels besoins des concitoyens, tout en préservant notre capacité financière pour les actions récurrentes, telle que la voirie.

Votre forte participation aux réunions publiques, les échanges qui ont eu lieu, montrent l'intérêt que vous portez à ces investissements et à la démarche de concertation que nous avons initiée.

Des pistes de réflexion sont actuellement menées sur la mutualisation des moyens, que ce soit au niveau de l'agglomération ou de l'intercommunal. Nous y sommes favorables, à la condition que celle-ci amène de véritables économies de fonctionnement. Nous y réfléchissons, projet par projet, dans cet esprit.

Nous nous étions engagés, lors de la campagne municipale, à ce que les deniers de la commune soient utilisés dans l'intérêt de tous et nous renouvelons cet engagement.

Alain Nicolazo



Les vœux du Maire

Sommaire

- p. 2
- Sommaire
- Éditorial
- p. 3, 4 et 5
- Finances
- p. 6, 7 et 8
- Le PLU
- p. 9
- Travaux et environnement
- p. 10
- Culture
- p. 11
- Artisanat commerce
- p. 12 à 15
- Enfance Jeunesse :
NTP, accueil de loisirs,
Le Ripam
- p. 16
- École Georges-Brassens
- p. 17
- École Saint-Gérard
- p. 18, 19
- Associations sportives
- p. 20, 21 et 22
- Associations diverses
- p. 23
- Informations diverses
- p. 24
- Memorandum

• Directeur de la publication :
Alain Nicolazo

• Photo de couverture :
Daniel Ducro

• Maquette : Of Line création

Les finances

UN BUDGET OPTIMISTE AVEC DES DEPENSES MAITRISEES : 4 397 469 €

Le budget de fonctionnement s'élève pour 2015 à 2 187 172 €

La baisse des dotations de l'Etat est de 45 000€ pour 2015 ; elle est estimée à, au moins, 130 000€ entre 2013 et 2017. Pour faire face à cette baisse de l'ensemble des dotations de l'Etat et à la hausse des charges, avec notamment la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (dépense de près de 70 000€), nous avons été amenés à nous adapter.

Les orientations retenues visent à réduire les dépenses de fonctionnement (objectif global : -2%), notamment en renégociant les emprunts et les contrats (exemple : groupement de commandes de téléphonie à l'échelle de Lorient Agglomération). Les taux d'imposition sont maintenus à 15% pour la taxe d'habitation, 24,64% pour la taxe foncière et 49,96% pour le non bâti.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement (total : 1 823 942€)



Illustration sur la base d'une dépense de 100€

► Un budget d'investissement de 2 210 297 €

L'amélioration de votre vie quotidienne est notre priorité. Nous avons prévu d'importants investissements, tout en préservant la capacité financière de la commune. Un prêt de 1 000 000€ à un taux de 1,46 % sur 15 ans a été contracté pour soutenir les projets suivants :

- réhabilitation de l'école maternelle,
- construction d'une salle d'accueil de loisirs,
- extension des ateliers municipaux,
- programme de voiries communale et rurale,



- aménagement de voirie lotissement de Kerganaouen (partie basse),
- aménagement de la rue du Palud avec l'enfouissement des réseaux, la réfection de chaussée et la sécurisation des abords.



Photo Yvonnick Le Coupannec

Ainsi le budget global concernant les bâtiments atteint 800 000€ et pour la voirie, il est d'environ 445 000€. Ces différents projets ont fait l'objet de demandes de subvention (Conseil Départemental, Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, Dotation Parlementaire).

DES ECHANGES, DE LA CONCERTATION POUR MENER A BIEN CES PROJETS :

des réunions publiques, très suivies et riches en échanges, permettent de présenter les travaux prévus et d'entendre chacun.

Subventions scolaires, extra scolaires

► Achat de fournitures scolaires par les deux écoles :

En fonction des effectifs arrêtés fin 2014, une subvention pour les fournitures et pour les sorties est versée aux 2 écoles (coût unitaire de 36,42€ par élève de maternelle et 40,46€ par élève du primaire).

► Séjours pédagogiques

Les subventions sont calculées sur une base proportionnelle aux effectifs des deux écoles :

- 655,80€ pour l'école Georges-Brassens,
- 327,90€ pour l'école Saint-Gérard.

► Participation au fonctionnement de l'Ecole Saint-Gérard

La commune participe aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint-Gérard sur la base du contrat d'association établi entre le Préfet du Morbihan et l'OGEC de cette école. Cette participation est calculée sur la base des dépenses de fonctionnement de l'école publique de l'année précédente. Ainsi le conseil municipal a fixé le montant de sa participation aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Saint-Gérard à 50 672,58€ pour l'année 2014-2015 (en tenant compte des effectifs scolarisés et des coûts moyens par élève en maternelle d'une part (1 004,52€) et en élémentaire d'autre part (282,08€).

➤ Réseau rural des écoles

RESEAUX	2015	
	par élève	montant
Réseau rural écoles publiques Calan, Cleguer, Lanvaudan	10,00 €	2 100,00 €
Réseau rural écoles privées Cleguer, Lanvaudan, Plouay, Bubry et Inguiniel	10,00 €	900,00 €

➤ Collèges

La commune octroie une subvention extra-scolaire pour les collèges d'un montant de 21,86€ par enfant. Un collège, accueillant en 6^{ème} un enfant de Cléguer, pourra demander cette subvention (l'enfant en bénéficie une fois dans sa scolarité).

Subventions aux associations



Le 8 mai 2015

Le montant de l'ensemble des subventions destinées aux associations et organismes (sportives, culturelles, ALSH, caritatives, etc.) est fixé à environ 25 000€. Le montant de ces subventions a été maintenu malgré la baisse du budget.

Délibérations



Toutes les délibérations sont disponibles sur le site de la Commune (www.cleguer.fr), rubrique « L'Equipe municipale » > « Les décisions du Conseil Municipal ». Elles sont également consultables en Mairie.

Tarif communaux



La Grange



La Médiathèque

	tarifs 2015		
	associations Clégueraises	individuels Cléguerois	individuels extérieurs
LONGERE			
journée	GRATUIT	256 €	339 €
GRANGE			
1/2 journée	GRATUIT	122 €	183 €
journée	GRATUIT	175 €	245 €
COURTAGE			
forfait	GRATUIT	20,1 €	
SALE REUNION MAIRIE			
	associations Clégueraises	associations extérieures	
heure	GRATUIT	18,1 €	
1/2 journée	GRATUIT	43,2 €	
journée	GRATUIT	75,4 €	

	Tarif en 2015 (en €)
CIMERIE	
Concession cimetièrre 30 ans	280,40
Colombarium 15 ans	588,95
Colombarium 30 ans	1 066,30
Taxe inhumation	33,20
DROIT DE PLACE	
journée	106,55
1/2 journée	70,35
détalage	5,05
MEDIATHEQUE	
livres	14,40
livres + cd	24,10
livres +CD+DVD	34,20
livres + dvd/videos	24,10
CD+ DVD/videos	16,10
remplacement carte perdue	1,10
CANTINE	
Tarif enfants	3,15
Tarif adultes	5,60
Tarif encadrement enfant panier repas	0,84
Garderie	
Par 1/2H	0,92
Goûter	0,92
au-delà de 19h05 par tranche de 5mn	2,10
services divers	
intervention horaire services municipaux	53,30
chaises (par 20)	21,10
photocopie en A4NB	0,3

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Cléguer



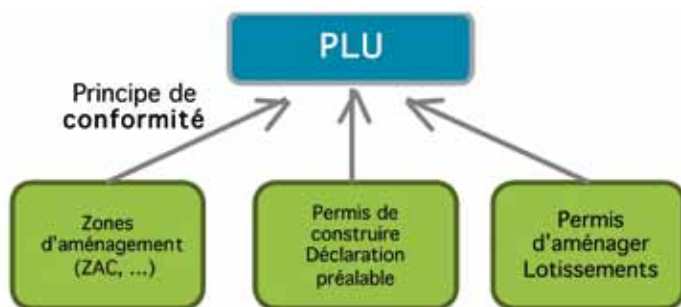
Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU dessine le Cléguer de demain : c'est un document de planification urbaine qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement, respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace).

Moment fort dans la vie de la commune, l'élaboration du PLU permet aux élus et aux habitants de réfléchir ensemble à l'avenir en conciliant la poursuite du développement de Cléguer et la préservation de ses nombreux atouts.

Le PLU est composé de plusieurs pièces dont le but est d'organiser la constructibilité des parcelles : il s'impose à tous et sert de cadre pour l'instruction des demandes d'occupation du sol (permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables...). En complément des autres législations spécifiques (code de la construction...), le PLU régit les occupations et utilisations du sol (formes urbaines, densité, hauteurs, espaces verts, stationnement privatif, aspects extérieurs des bâtiments...).

Afin de favoriser le cadre de vie des habitants, le PLU doit également prévoir des dispositions concernant les déplacements, le patrimoine, l'économie, les aménagements d'ensemble, la gestion de l'eau, la voirie ou encore la protection des milieux naturels et de la biodiversité.



➤ Les objectifs du PLU (délibération du conseil municipal du 14/05/2012)

Répondre aux besoins résidentiels de la commune par le renouvellement du tissu urbain et par l'ouverture d'espaces à urbaniser, en limitant la consommation foncière.

Favoriser la mixité sociale, générationnelle et urbaine.

Privilégier le développement urbain à proximité du bourg, fondé sur une valorisation des espaces publics et une densification de l'habitat.

Conforter les activités économiques de proximité et les commerces du centre-ville.

Préserver les espaces agricoles et naturels.

Prendre en compte les préconisations du Sage et du Sdage, notamment sur les zones humides et les cours d'eau.

Favoriser les modes de déplacements doux.

Zoom sur... le cadre réglementaire

Le PLU doit respecter le cadre réglementaire en vigueur (lois Solidarite Rénovation Urbaine, Grenelle, Alur : pour l'accès au logement et un urbanisme rénové...) et doit être compatible avec les documents supra-communaux que sont le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Lorient, le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Lorient Agglomération, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sage) du Scorff et celui du Blavet...

La loi Alur du 24/03/2014 vise à promouvoir une meilleure qualité de vie pour les habitants tout en garantissant la protection des espaces naturels et agricoles.

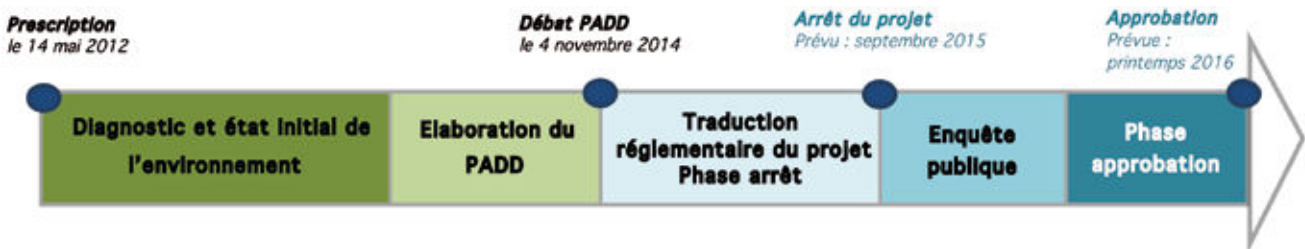
Concrètement, les études réalisées devront identifier



les potentiels de densification des zones déjà urbanisées, travailler sur les continuités piétonnes, les itinéraires vélos, analyser la consommation d'espace sur les 10 dernières années. Le projet devra :

- permettre de stopper l'urbanisation en campagne afin de protéger les espaces naturels et agricoles,
- afficher des objectifs de modération de la consommation de l'espace,
- proposer de nouvelles formes urbaines.

Le calendrier de la révision



Les études réalisées : diagnostic agricole, étude paysagère, schéma directeur et zonage d'assainissement pluvial, évaluation environnementale du projet, étude commerciale...

Les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) débattues le 04/11/2014 en conseil municipal

Le PADD est fondé sur deux principes :

• **poursuivre un développement raisonné en affirmant la centralité du bourg et en préservant l'identité de la commune**

Cléguer se donnera les moyens d'accueillir une nouvelle population, tout en garantissant le maintien de son cadre de vie agréable et en préservant son identité associée aux espaces naturels et agricoles. L'urbanisation nouvelle se fera prioritairement dans le bourg, dont le poids démographique sera renforcé afin de préserver son dynamisme, développer son animation et rapprocher la population des commerces et des services. L'activité commerciale et artisanale de la commune sera soutenue.

• **valoriser un cadre de vie agréable tout en garantissant la protection et la mise en valeur d'un patrimoine naturel exceptionnel**

Cléguer dispose d'un patrimoine naturel très riche : c'est un atout qui sera préservé et valorisé. L'eau, omniprésente sur la commune, sera révélée, notamment dans les aménagements. Le patrimoine bâti identitaire, concourant à l'ambiance rurale de la commune, sera mis en valeur. Les déplacements doux seront facilités, dans une logique de développement durable et de découverte du territoire, notamment touristique



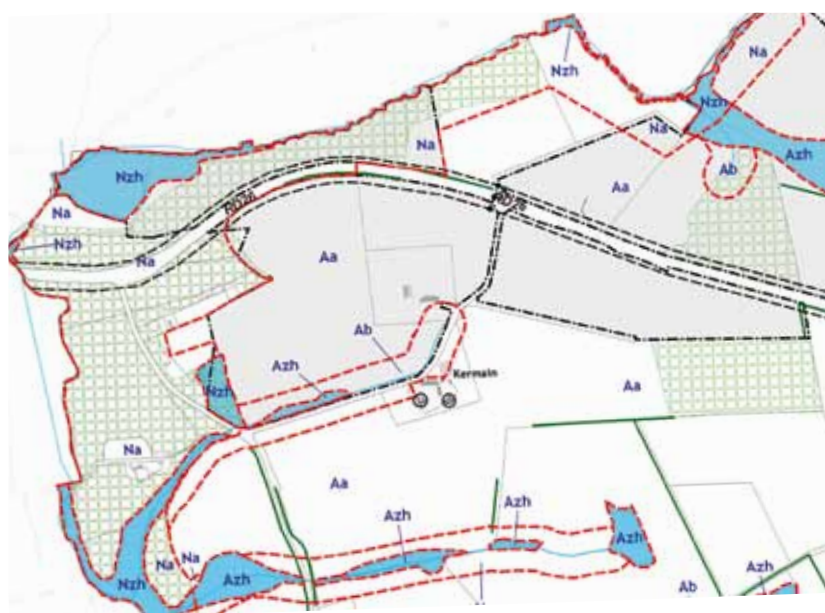
Concrètement, un PLU, comment ça marche ?

L'ensemble des 3 250 hectares de Cléguer sera couvert par le zonage du PLU. La déclinaison se fera en 4 zones, divisées elles-mêmes en sous-zones, allant des zonages urbain (U), agricole (A), à urbaniser (AU) au zonage naturel (N). Ces zones font référence au règlement, qui précise les règles de constructibilité et d'aménagement applicables à chaque parcelle. Les planches graphiques présentent l'occupation des sols, définie pour l'ensemble de la commune.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) concernent des secteurs définis comme stratégiques sur la commune et définissent

une trame pour l'urbanisation future. Toutefois, il ne s'agit pas de projets communaux. Les OAP sont opposables, dans leurs principes, aux opérations d'aménagement avec comme objectif l'accompagnement et l'encadrement des projets, en lien avec les orientations définies dans le PADD.

Les OAP peuvent aussi être thématiques et donner des principes généraux d'aménagement qu'il conviendra de respecter (densification, prise en compte de l'énergie dans la construction, imperméabilisation des sols...).



Les prochains rendez-vous de la concertation

Après l'exposition, les réunions publiques de concertation, vous pourrez vous exprimer sur le projet de PLU à l'occasion de l'enquête publique qui aura lieu en janvier 2016 en Mairie (les dates seront précisées prochainement). L'adresse mail et le site mis à votre disposition restent valides pour tout renseignement ou suggestion : plu-concertation@cleguer.fr www.cleguer.fr/urbanisme/PLU



Rénovation de l'Agence postale

L'Agence postale est propriété de la Mairie ; elle est mise à disposition de la Poste. Le Bureau municipal a sollicité la Poste pour améliorer les conditions d'accueil des usagers et de travail du personnel.

La Commune a pris à sa charge les travaux de rénovation du local tandis que la Poste a installé le matériel neuf. Elle doit également installer prochainement une borne numérique pour les usagers.



Autres travaux



Élagage rue Anne de Bretagne



Haies ôtées au Bas Pont-Scorff.



Rénovation du puits de la Longère

Environnement

Le Frelon asiatique

➤ Pour tout renseignement, consulter le site de Fredon Bretagne : <http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/frelon-asiatique/>

La Commune a désormais un référent qui a suivi une formation à ce sujet et pourra vous conseiller et vous accompagner

1. de mai à fin octobre

Vous avez remarqué la présence de frelons asiatiques chez vous : faites-vous connaître en Mairie. Le référent fait un point chaque semaine, le jeudi en matinée, pour contacter les usagers concernés (voire pour programmer un rdv sur site).

Le référent pourra vérifier sur place qu'il s'agit bien de frelons asiatiques. Il pourra vous indiquer où trouver la liste des entreprises référencées pour enlever les nids et rappeler les prix indicatifs des différentes interventions. Il pourra conseiller pour la demande d'aide au conseil départemental (50% des frais).

La présence de frelons asiatiques sur l'espace public ou en dehors des propriétés n'appelle à une intervention que s'il y a un danger pour les riverains.

2. de novembre à avril

Conseil pour la mise en place de pièges.

Les pièges installés en dehors des ruchers doivent être retirés début mai pour éviter de capturer les espèces autochtones. Ils peuvent être replacés dès la mi-septembre à début décembre, période au cours de laquelle les jeunes reines commencent à quitter les nids qui ont malheureusement réussi à s'installer. (Extrait du site FDGDON).



Caractéristiques :

Les frelons se retrouvent plus en milieu urbain.

On les retrouve souvent dans des arbres hauts, ils entrent par le haut ou le côté du nid (et non par le bas à la différence des autres frelons).

Ils ne réutilisent jamais leur nid : donc après octobre, il n'est plus nécessaire d'appeler pour enlever les nids.

La médiathèque

- La Médiathèque participe, depuis la rentrée, aux Nouveaux Temps Périscolaires, suite à une formation de la responsable, Véronique Graignic, sur le Projet Educatif Territorial (PEDT).

Le but des animations est :

- d'apprendre à se repérer dans la Médiathèque de manière ludique,
- de manipuler les livres.

Les animations ont débuté avec le jeu Vitalabri prêté par la Médiathèque Départementale du Morbihan.

Puis un jeu de piste, inspiré par une animation de la Médiathèque de Monterblanc, découverte lors de la formation au PEDT, a été réalisé en collaboration avec Mylène Ruchaud, en stage durant deux semaines à la Médiathèque.

10 à 15 enfants du primaire participent à ces animations.



Concours Gastounet : le Maire et Gilbert FLEGO avec les gagnants, Agnès Appere, Carla Lepetitcorps, Louan Bakis, Filipe Costa-Martins, Claire Appere, Laura Cloarec, Amélia David, Kessy Le Dantec et Alexandra Bardouil. 160 élèves de la Commune ont participé.



NTP, avril 2015

Interview radio

- En mai, la journaliste Claude Perret de RCF Sud Bretagne a décidé de mettre en valeur Cléguer dans son émission « Villages au cœur ». Le studio a été installé au Bar de la Place. L'idée de cette émission est de mettre en valeur les initiatives et le lien social en donnant la parole à des personnes impliquées dans la vie de la Commune.

Ont été interviewés le Maire Alain Nicolazo, Yannick Bouëdec du club de Canoë kayak et Frédéric Jacob responsable de la section Kick boxing de l'Amicale laïque, Morgane Dréan du Moulin de Restaudran, Hélène Jaffré et Armelle Eveno de l'Atelier de travaux manuels ainsi que Geneviève Gillet de l'association d'Horticulture.



Des représentantes des associations clégueroises



Interview du Maire

Cléguer chante !

- Les 5, 6 et 7 juin, la 2ème édition des Rencontres chorales a remporté un franc succès. Fruit d'un long travail de préparation orchestré par Evelyne Dodeur, clégueroise et chef de chœur d'Arzaphonie.

Les enfants qui s'étaient beaucoup investis lors des nombreuses répétitions ont été fiers de présenter 6 chants d'un répertoire très varié le vendredi soir à l'Eglise.

Ambiance intime et recueillie à la Chapelle du Bas Pont-Scorff le samedi soir avec La Triquotée, Alienor de Bretagne et Cassiopée.

Ambiance festive le dimanche après-midi avec Arzaphonie, Kanerion Kemperle et l'Engoulevent à l'Eglise. Un grand merci à Evelyne Dodeur pour son investissement et sa passion. Merci également aux différentes chorales et à tous les bénévoles.



Arzaphonie lors du concert du dimanche à l'Eglise



Cassiopée lors du concert du samedi soir à la Chapelle du Bas Pont-Scorff

D'autres photos sont disponibles via le site de la Commune, rubrique « Informations pratiques » > « Evènements, fêtes »



Philomène Le Hérítte lors des travaux

Nouveaux commerçants

Le Puisatier, Pizzéria-Bar dans le centre

➤ Philomène Le Hérítte vous accueille depuis juin dans un restaurant entièrement modifié et rénové.

A l'extérieur tout d'abord, la façade annonce le changement avec des murs gris et des volets au ton fuchsia. Une terrasse exposée plein sud augmente encore la surface des locaux commerciaux. La devise de la maison est de répondre à la demande du client. C'est dans cette optique, que la longue rue située à l'arrière du restaurant peut être louée, avec ou sans service restauration, pour des repas, des réunions...

Des menus spéciaux peuvent également être réalisés à la demande. Philomène propose des pizzas traditionnelles, à emporter ou à déguster sur place ; elle travaille au maximum à base de produits frais. D'autres plats sont également au menu. Un menu ouvrier est proposé chaque midi en semaine. L'activité bar sera développée, notamment à destination des jeunes, avec des soirées à thème et l'acquisition de jeux. Philomène est aidée d'un cuisinier, d'une serveuse ainsi que d'un employé au bar.

Les horaires : 9h-22h30 tous les jours hormis le jeudi
(à noter locaux entièrement accessibles aux handicapés). Place du Puits, 09.82.46.51.28

Des Nouvelles des commerçants

Le réaménagement du Proxi

➤ Suite à une réorganisation des étals et à l'investissement dans de nouveaux rayonnages pour les fruits et légumes et les surgelés, Benjamin Chatton vous accueille dans un cadre optimisé et vous propose une centaine de nouveaux produits.

Service traiteur : des plats vous sont proposés le samedi et sur commande les autres jours.

Autre service proposé : la livraison de courses à domicile sur tout le périmètre de la Commune (notamment pour les articles lourds comme les pacs d'eau, les bouteilles de gaz...). Il s'agit d'un service gratuit.

Place du 19 mars 1962
Tel : 02.97.32.40.75



Benjamin Chatton devant les nouvelles armoires frigorifiques



Les Nouveaux Temps Périscolaires (NTP)

De multiples activités ont été proposées

Pour les Primaires : jeux et grands jeux, travaux manuels, jeux de société, ateliers pâtisserie, jeux dans les bois, jeux bretons, initiation aux sports collectifs (basket, hand), hip hop et zumba ...

Pour les Maternelles : jeux collectifs, jeux de société, éveil corporel, parcours et jeux de ballon, origami, travaux manuels.

Temps informels pour tous : dessin, jeux de construction, devoirs. Les groupes peuvent également se rendre à la Médiathèque sur les heures d'ouverture

au public pour consulter les livres.

Les horaires de la Médiathèque ont été modifiés le vendredi avec une ouverture au public plus tardive, à 16h30, pour permettre des animations de 15h30 à 16h30 dans le cadre des NTP.

Véronique Gaignic, responsable de la Médiathèque, a accueilli les enfants par ½ groupes et leur a proposés différents jeux dans le but de découvrir l'organisation de la Médiathèque et le classement des livres (cf article Médiathèque).

Accueil de loisirs

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) dépend de l'association «Sports Loisirs Jeunesse» (SLJ) ; son siège social est situé en Mairie. Il est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Morbihan.

Y sont accueillis les enfants de 3 à 11 ans, les mercredis après-midi et vacances scolaires à la journée ou demi-journée.

L'ALSH est ouvert les vacances scolaires d'hiver, de printemps, d'été (6 semaines), d'automne.

Les enfants sont, dans la mesure du possible (si les effectifs sont suffisants), répartis en 3 groupes :

- les 3-5 ans,
- les 6-8 ans (6-11 ans lors des mercredis en période scolaire),

- les 9-12 ans (durant les vacances d'été principalement). L'ALSH se déroule dans les locaux de la Garderie municipale rue Saint-Gérard.

Les inscriptions doivent se faire au bureau du SLJ, rue Saint-Gérard, dans les locaux de l'accueil périscolaire, à l'étage ou par téléphone (répondeur) au 02.97.32.66.50. Toute inscription est conditionnée par la constitution au préalable d'un dossier.

Horaires d'ouverture hors vacances scolaires :

lundi	10h-12h/13h30-15h30
mardi	11h-12h/13h30-15h30
jeudi	9h-12h
vendredi	11h-12h/13h30-15h30

Les mercredis

Les mercredis en période scolaire, les enfants inscrits à l'ALSH sont directement pris en charge à midi par un animateur, à la sortie de l'école. Deux ou trois animateurs encadrent les enfants selon les effectifs. Les plus jeunes font la sieste et peuvent participer aux activités proposées à leur réveil.

Activités :

- atelier pâtisserie,
- travaux manuels : compositions florales selon les saisons, couronnes fleuries, atelier argile, mosaïque, bijoux en pâte FYMO, ateliers peinture...
- jeux et grands jeux divers (intérieurs ou extérieurs).

Pendant les vacances

Les enfants peuvent venir à la journée ou la demi-journée (matin plus repas ou après-midi à partir de 13h30).

En plus des activités citées ci-dessus, des sorties extérieures sont proposées :

- piscine, parcs de loisirs, cinéma, théâtre, bowling, musées et d'autres lieux selon les thèmes abordés.

Des petits déjeuners sont proposés une fois par semaine aux enfants afin de les sensibiliser à l'équilibre alimentaire.

L'encadrement est identique aux mercredis, c'est-à-dire un directeur et deux ou trois animateurs selon les effectifs. L'été, l'équipe d'encadrement est plus conséquente : un directeur et cinq animateurs en moyenne avec en parallèle, sur les séjours, un directeur et deux animateurs.

En juillet, des séjours sous tentes sont proposés afin de développer l'autonomie des enfants et des jeunes.



Accrobranche



Une pause bien méritée

Cette année, ils se dérouleront au camping de Locunolé (29) :

- du 6 au 10 juillet, 19 enfants de 6 à 10 ans pourront pratiquer les activités en deux groupes distincts :

- les 6-8 ans : kid aventure, poney ranch, balade en rivière (kayak),

- les 8-10 ans : escalade, parc aventure, poney ranch, balade en rivière, course d'orientation.

- du 13 au 19 juillet, 18 jeunes de 11 à 15 ans partiront pour faire les activités suivantes : kayak, tir à l'arc, plongée, cheval, accrobranche, course d'orientation.

Les séjours sont d'ores et déjà complets. Tous les programmes sont accessibles sur le site de la Commune, page « enfance ».





Christiane François, Adjointe au Maire, rencontre Delphine Caradec du Ripam

► Le Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles (Ripam)

Il est géré par le CCAS de Caudan et subventionné par la CAF. La Commune de Cléguer a rejoint celles de Caudan et Pont-Scorff en juillet 2010 et participe financièrement à ce service intercommunal.

Le relais s'adresse aux assistantes maternelles ainsi qu'aux parents employeurs et aux enfants.

Katia Barichella, psychologue de formation et Delphine Caradec, éducatrice de jeunes enfants sont les animatrices du Ripam. Elles vous accueillent dans ce lieu d'information et d'échange.

Pour les assistantes maternelles, le relais est un lieu d'information sur les droits et les obligations liés au statut mais aussi un lieu de professionnalisation avec les matinées d'éveil, des réunions à thème, des propositions de formation continue, des sorties ou moments festifs.

Les matinées d'éveil sont ouvertes à tous les enfants accompagnés de leur assistante maternelle et sont basées sur le volontariat. Elles sont entièrement gratuites et fonctionnent sur inscriptions auprès du Ripam. C'est un temps de socialisation, de découverte, d'exploration.

Divers intervenants proposent des temps d'éveil : arts plastiques, musique, livres, atelier du mouvement et éveil corporel.

Ces matinées permettent aux assistantes maternelles de créer des liens et d'échanger avec d'autres professionnelles de la petite enfance. Une quinzaine d'assistantes maternelles clégéroises participent à la vie du relais.



Atelier musical



Les assistantes maternelles devant leur création



Séance sur le doudou à la Médiathèque



Ceci peut être à l'origine de beaux projets :

- Un CD « Le Tam Tam du Ripam » a été réalisé en 2014, en collaboration avec l'association Toutouic qui anime les ateliers d'éveil musical.

- Cette année, un petit groupe d'assistantes maternelles participe à la création d'un tapis lecture sur le thème des couleurs. Cet espace douillet et coloré sera un support aux petites histoires et comptines à raconter aux jeunes enfants. C'est aussi l'occasion de valoriser les compétences et la créativité des assistantes maternelles de Cléguer.

D'autres temps festifs intercommunaux sont organisés à destination des enfants, parents et assistantes maternelles : galette des rois, grande fête de l'été, carnaval, fête de Noël.



Pour les parents

Le relais tient à jour la liste des disponibilités des 31 assistantes maternelles clégéroises et accompagne les parents dans leurs recherches et démarches administratives en tant qu'employeurs (explication du contrat de travail, des droits ...).

En 2014, le Relais a recensé une centaine de contacts de familles clégéroises.

Au fil de l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle, Katia Barichella et Delphine Caradec proposent écoute et accompagnement aux assistantes maternelles et aux parents (régulation des relations).

Accueil du public :

- Permanences en Mairie un vendredi sur deux de 13h30 à 17h (rendez-vous à prendre en Mairie au préalable)

- Permanences à la Maison de la petite enfance de Caudan le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous, les : lundi et jeudi de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

Contact

02.97.80.50.14

ram-caudan@orange.fr

Maison de la petite enfance rue de Kergoff CAUDAN



L'école en fête



La mangeoire des oiseaux

► Une école ancrée dans la vie

Motiver les élèves, leur donner le goût de la connaissance : vaste projet.

Une des orientations choisies pour atteindre cet objectif : montrer aux élèves que l'Ecole est en prise directe avec la Vie, qu'elle sait faire sens avec ce qui l'entoure. C'est ce que l'Ecole Georges-Brassens décline, au fil de l'année, de la Petite Section au CM2 à travers de nombreux projets :

Sciences à l'école

On expérimente : plantation de bulbes d'Amaryllis et mesure de la tige en Maternelle, installation d'un nichoir en PS/MS, tri des déchets en GS, mesure de la capacité respiratoire en CM1, observation de l'éclipse en élémentaire.

Semaine des Mathématiques

L'Ecole s'inscrit totalement dans le courant impulsé par l'Education Nationale « Stratégie pour les mathématiques ». Cette année encore, les élèves, de La Maternelle au CM2, ont relevé les défis de la Semaine des Mathématiques : rallye C@lcul@tice, énigmes diverses et variées.

Semaine de la Presse

Les CM apprennent à développer leur sens critique en analysant les Unes des Journaux, en disséquant un article de presse : attitude citoyenne alliant Français et Instruction Civique, permettant de revenir sur les textes essentiels de notre République, notamment, la liberté de pensée et d'expression.

Grande Lessive

Ce rendez-vous bisannuel est devenu incontournable pour l'Ecole. Après avoir découvert le travail d'artistes, les élèves peuvent laisser libre cours à leur créativité avant de suspendre leurs œuvres aux yeux de tous.

Sport et culture toujours à l'honneur

Les élèves de Maternelle et de CP/CE1 se sont invités au Bal Breton pour célébrer en musique la culture bretonne.

Théâtre, cirque, danse jalonnent le parcours du spectateur suivi par les CP/CE1 dans différents lieux culturels : Tryo, Grand Théâtre, City, ...

Les CM se sont lancés dans la mêlée lors de la Journée Sclarugby : outre le sport, y étaient mis en avant le respect des règles et le fair-play lors de matchs arbitrés par les élèves.

Respect de son corps et de la planète

Parcours du cœur pour les CM2 ou comment prendre soin de son cœur et apprendre à sauver la vie des autres. Pique-nique équilibré lors de chaque sortie : une manière concrète de connaître les classes d'aliments.

Tri des déchets en Maternelle et pique-nique « zéro déchet » en Élémentaire.

Les réflexes citoyens et écologiques s'apprennent dès l'enfance.

Culture anglaise en couleurs

Le jour de la Saint Patrick, l'Ecole s'est mise aux couleurs et à la musique de l'Irlande pour une journée festive qui restera gravée dans les mémoires.

Informatique au quotidien

L'Ecole a fait le choix de mettre des ordinateurs dans toutes les classes de façon à ce que l'usage de l'ordinateur soit quotidien : entraînement en calcul mental, Rallye-Web, textes des élèves tapés sur le blog.

Infos

Nous vous invitons à découvrir encore bien des choses sur notre site Internet, mis à jour régulièrement par les enseignants et les élèves.

<http://ecolebrassenscleguer.nuxt.net/accueil1314/>

L'équipe enseignante est à votre disposition pour tout renseignement ou inscription au 02.97.32.63.95 ou à l'adresse suivante ec.0561689g@ac-rennes.fr



Carnaval le 12 mars 2015



Visite de la boulangerie du centre

► Une pédagogie de projet pour tous les élèves

De nombreux projets sont proposés aux élèves afin qu'ils puissent vivre une scolarité épanouie et diversifiée leur permettant d'entrer dans les apprentissages.

Notre caractère propre

Une proposition d'éveil à la foi dès la maternelle et de la catéchèse ainsi que de la culture religieuse dès le CP. Nous vivons des temps forts comme Noël ou Pâques sur le temps scolaire et proposons des célébrations sur les dimanches ordinaires.

Les nouvelles technologies et l'enseignement interactif

Vidéo projecteurs interactifs et ordinateurs font partie intégrante de l'enseignement dans notre école. Les élèves commencent dès la maternelle à découvrir le clavier et la souris, afin de valider le B2i (Brevet Informatique et Internet) en CM2.

Une école en réseau

Avec les écoles de Plouay, Bubry, Lanvandan et Inguiniel, chaque année nous montons un projet sur lequel les élèves et les enseignants travaillent. Cette année, ce sont les sciences et la technologie qui sont mis à l'honneur avec un défi au sein de notre école «Réaliser un objet roulant par classe pour le défilé de la kermesse».

Les activités sportives proposées aux élèves

Piscine, patinoire, voile, kayak, course d'orientation, randonnée, danse, sports collectifs...

Des projets de sensibilisation au monde qui nous entoure

Nettoyons la nature, Le parcours du cœur, Un sandwich pour Loisirs Pluriels, La semaine du vélo, La semaine du goût, La grande lessive.

Des projets pédagogiques particuliers

Le spectacle des enfants, le spectacle de la kermesse,

l'art au fil des saisons, l'anglais dès la maternelle, une classe de neige pour les CM1 et CM2, des sorties pédagogiques pour les cycles 1 et 2, le carnaval en classe et dans les rues.

Venez visiter notre site internet et découvrir la vie en classe : <http://ecolestgerandcleguer.toutemonecole.com>

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour toute information sur l'école ou pour une inscription :
ecole.st-gerand@wanadoo.fr / 02.97.32.63.59

Tous les enfants qui auront 2 ans avant le 31 décembre 2015 peuvent dès à présent être inscrits en PS1. Venez à notre rencontre pour de plus amples informations.

Trois associations dynamiques

L'Ogec (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) a pour rôle de veiller aux finances de l'école. Il est employeur de 2 auxiliaires de vie scolaire (AVS) et de 2 agents spécialisés des écoles maternelles (Asem). Il finance le matériel pédagogique de l'école afin d'offrir à nos enfants des outils modernes et adaptés au monde d'aujourd'hui tel que le VPI (Vidéo Projecteur Interactif).

L'AEP (Association d'Education Populaire) est propriétaire des locaux; elle organise l'entretien et les travaux des bâtiments ainsi que la kermesse annuelle de l'école Saint-Gérand où défilé et repas sont chaque année appréciés.

L'Apel (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) a pour rôle de récolter des fonds afin de proposer des sorties aux élèves tout au long de l'année scolaire. L'Apel organise chaque année son traditionnel loto (le 10 Octobre pour 2015) et le Vide Grenier du Bas Pont-Scorff le dernier dimanche de Juin.

TROIS ASSOCIATIONS MAIS UN SEUL OBJECTIF : L'EPANOUISSEMENT DES ENFANTS.

Collecte de papier

L'école Saint-Gérand récupère tout au long de l'année vos prospectus et papiers divers.

Les bénéfices sont utilisés pour améliorer le confort des enfants à l'école.



Équipe hip hop de Cléguer à la battle de Lanester

► Amicale Laïque section danse

Depuis la rentrée 2014, Daphnée de la compagnie « Art d'heure », assure les cours de danse classique. A la rentrée, nous ajouterons un cours de comédie musicale pour tous.

Le thème de cette année était Coppelïa.

En hip hop, les élèves s'exportent et le crew monster aight a terminé 2^{ème} lors de la battle du groove it de Lanester en février.

Les sections jazz et hip hop ont été présentes dans divers concours et manifestations. Océan danse

de Vannes, le contest chorégraphique d'Urbaines organisé par le MAPL pour tout le pays de Lorient, le RDN5 à Quimperlé, stages à Taupont et présentation surprise pour les parents en un lieu symbolique de la ville de Lorient.

Nous serons présents au Forum des Associations

Renseignements et inscriptions :

Edith Leclerc 02.97.32.41.90

edith.danse.al@sfr.fr

► Cléguer Tennis de Table

La Saison se termine pour le Cléguer TT. Au fil des rencontres, le club a confirmé ses ambitions. Aucune équipe ne descend en division inférieure. De plus, la stabilité des équipes va nous permettre pour la saison prochaine d'avoir des perspectives d'évolution.

Enfin, le niveau sportif des jeunes s'est accru avec un créneau d'entraînement complémentaire le vendredi de 18h15 à 19h30. Baptiste Pocher a fait un tour de criterium individuel au niveau national.

Les dates à retenir :

- 13 septembre 2015 : tournoi régional,
- 1^{er} septembre 2015 à partir de 19h15 : reprise des entraînements.

Inscriptions et renseignements :

à la salle polyvalente à l'heure des entraînements soit le mardi 19h15-20h30, le vendredi 18h15-19h30 pour les adultes, le mardi et le vendredi 20h-22h pour les adultes loisirs et compétiteurs.

► Maison des Jeunes



Le groupe du lundi soir

La Maison des jeunes propose de la gym pour toutes et tous. Les horaires sont les suivants :

- lundi après-midi de 14h à 15h,
- lundi soir de 20h30 à 21h30,
- jeudi soir de 20h30 à 21h30.

► Belle dynamique aux Foulées !

Les Foulées de Cléguer séduisent et ça se voit !

Tout l'hiver, chaque jeudi soir, une quinzaine de coureurs équipés de gilets fluorescents, lampes collées aux fronts, ont pris plaisir à partager leurs footing en sorties nocturnes. Avec l'arrivée des beaux jours, la dynamique redouble, les joggeurs du jeudi répondent massivement présents !

L'association compte aujourd'hui 50 adhérents, de tous niveaux, dont 40% de femmes. Elle est représentée chaque week-end sur chacune des courses de la région, des plus courtes aux plus longues.

Fort de ce nouvel élan, les « Trails de la Vallée du Scorff »(TVS), qui auront lieu le dernier week-end d'octobre, prennent une nouvelle dimension. En effet, les Foulées rejoignent avec leurs « TVS » le challenge Ouest Trail Tour, rassemblant 7 des plus grosses organisations de Trails en Bretagne. Ainsi, nous espérons voir courir sur « nos terres » un grand nombre de personnes, parmi lesquels les meilleurs traileurs de l'Ouest !



Les Foulées au Trail du Marquis à Plouay

Infos : www.foulees-de-cleguer.fr

Coprésidents :

Merwenn Caignec, Tel : 02.97.35.25.43

Stéphane Le Boudouil, Tel : 02.97.05.60.92

► Amicale laïque section Boxe Pieds Poings

Un Champion et des innovations

Après quelques années d'hésitations, nous avons décidé de nous lancer en compétition, ce qui nous a permis de rentrer dans la cour des grands en devenant champions de Bretagne, de zone nord-ouest et demi-finaliste au championnat de France sénior de kick boxing light (touches sans puissances) des - 69 kg avec Ludovic Caussidery.

Cette année, la section a aussi innové en mettant en place une séance hebdomadaire de cardio training boxe sous forme d'ateliers individuels permettant à tous de pratiquer une activité physique à son rythme (le lundi 19h-20h). Se défouler tout en s'initiant à la boxe pieds poings, c'est possible.

Cours

Ateliers à partir de 12 ans le lundi 19h-20h

Boxe pieds poings : Enfants 8-11ans le jeudi 18h-19h

Ados-adultes à partir de 12 ans le jeudi 19h-20h30

Renseignements

Frédéric Jacob (BPJEPS sports de contact)

02.97.32.44.28.



Championnat kick boxing light 2015



Élèves et professeur du cours du jeudi réalisant leur bouquet du mois

➤ Escale florale

L'association est née en septembre 2014 et poursuit l'activité d'art floral précédemment assurée par Racont'Art. Elle propose une séance mensuelle de compositions florales le jeudi de 14h à 16h30, de 16h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h ainsi que des stages deux fois dans l'année. Une journée portes ouvertes, organisée en septembre, a permis au public de découvrir l'univers de l'art floral avec une exposition de bouquets réalisés à partir de tissage de végétaux (joncs, prêle, feuilles...), de fleurs de jardin et accessoires fabriqués avec papiers divers.

Les cours sont ouverts à tous, débutants compris. **Pour tous renseignements : 02.97.32.53.33 ou 02.97.32.68.90.**

➤ Amicale Laïque section Peinture

Voici maintenant 20 ans que l'Atelier de Peinture fonctionne dans le préfabriqué, près de l'Ecole maternelle. José Pichard, l'animateur de l'Atelier, dispense ses cours bénévolement 2 fois par semaine : le jeudi et le samedi, de 14h30 à 17h. Les cours concernent uniquement les adultes.

José Pichard est à votre disposition pour tout **renseignement** au **02.97.33.22.13**.



➤ Le Comité catholique contre la faim et

est la première ONG de développement en France. Reconnue d'utilité publique en 1984, l'association a reçu en 1993 le label Grande Cause Nationale et a le statut de consultant auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

Depuis plus de 50 ans, le CCFD-Terre Solidaire est mobilisé contre la faim dans le monde et soutient des actions locales dans les pays du Sud, sensibilise l'opinion française à la solidarité internationale, agit sur les causes profondes de la pauvreté par le plaidoyer.

Rompant avec les pratiques d'assistance, le CCFD-Terre Solidaire a pour principe de ne pas mener les projets de développement lui-même ; il ne s'agit pas de prendre la place des sociétés civiles locales mais d'aider nos organisations partenaires.

Notre ONG n'envoie pas d'expatriés, ni de matériel et n'a pas d'antenne ni de mission à l'étranger mais elle soutient plus de 460 projets dans 63 pays du Sud et à l'Est.

Avec chacune de nos organisations partenaires, nous développons des projets sociaux, économiques et éducatifs, qui visent à réduire la pauvreté.

Les 11 000 bénévoles sont d'abord motivés par la certitude que les injustices de ce monde ne sont pas une fatalité et qu'il revient à chacun de se mobiliser, si nous voulons une Terre solidaire et juste où prévaut la dignité de l'homme.

Ils portent les problématiques du CCFD-Terre Solidaire en s'impliquant dans des campagnes de sensibilisation auprès du public, dans un travail d'éducation au développement dans les écoles

► La Confédération Syndicale des Familles

La C.S.F. vous informe sur les compteurs communicants LINKY.

En cours d'études depuis septembre 2012, la C.S.F. s'est emparée de cette question. Avec onze autres partenaires, elle participe à une expérimentation locale nommée SOLENN pour « Solidarité - Énergie et Innovation ».

Ce compteur électrique va dans un premier temps être installé dans 1000 foyers volontaires, sachant que d'ici à 2020 en France près de 35 millions d'anciens compteurs électriques devraient être remplacés par cet équipement d'un nouveau genre.

Objectif : connaître plus finement les consommations pour les réduire. Ce nouvel outil permettra

de visualiser et d'analyser, individuellement et collectivement les données de consommation électrique issues de LINKY.

L'enjeu ? Voir si un usager qui connaît sa consommation électrique est plus à même de la réduire.

Cela permettra d'assurer un minimum d'électricité à tout le monde même lors des pics de consommation, plutôt que de recourir au délestage qui prive d'électricité les secteurs les moins consommateurs pour alimenter les plus gourmands. À suivre...

Contact

C.S.F. locale : 02.97.33.20.36

Union Départementale : 02.97.21.56.26

► L'Atelier

32 adhérentes participent aux activités les mardis après-midi ainsi que le 1^{er} et le 3^{ème} vendredi du mois, de 13h30 à 17h. Cartonnage et peinture sont au programme. Venez partager une ambiance conviviale.

Contact : Hélène Jaffré, 02.97.32.55.36



Les adhérentes au travail

pour le développement-Terre Solidaire

mais aussi d'interpellation auprès des décideurs politiques et économiques locaux.

Pour en savoir plus : <http://ccfd-terresolidaire.org>

Le CCFD-Terre Solidaire est donc un acteur de la société civile française, présent à trois échelons : local, départemental et régional.

A Cléguer et Pont-Scorff, les journaux et annuaires collectés sont livrés à la Société Ecofeutre implantée à Naizin (56) pour une transformation en alvéoles destinée au conditionnement des œufs.

Le prix de rachat de ces papiers est entièrement reversé au bureau départemental à Vannes et permet modestement de soutenir les projets élaborés par nos partenaires.



ccfd Cléguer



André Bardouil et André Le Pogam entourés de Georges Duliscouët, Président de la Fnaca et de Christiane François, Adjointe au Maire

➤ La Fnaca

Le 19 mars 2015, les adhérents de la Fnaca ont célébré la journée nationale du souvenir et du recueillement de la fin de la guerre d'Algérie.

Au cours de la manifestation, 2 anciens appelés ayant servi en Algérie ont été décorés, par l'Adjointe au Maire Christiane François, de la médaille commémorative et de reconnaissance de la nation : André Le Pogam et André Bardouil.



club de tarot

➤ L'Amicale des Retraités

L'effectif cette année est de 95 adhérents contre 105 l'année passée du fait de soucis de santé notamment.

La section tarot compte 25 adhérents ; les boules et le scrabble sont régulièrement suivis par 28 adhérents.

55 personnes participent aux sorties, repas, rencontres.

En avril a eu lieu la journée paëlla. Du 5 au 14 juin, le voyage en Irlande a réuni 10 personnes.

En septembre sont prévues une journée grillades et, en collaboration avec le club de Pont-Scorff, une sortie à Guerlédan.



Chapelle Saint-Etienne

➤ Le Comité des Fêtes du bourg et de Saint-Etienne

Suite au décès de Gérard Le Hen, l'emblématique président du Comité des fêtes du bourg et de Saint-Etienne, les membres de l'association ont décidé de poursuivre son travail et son investissement.

Depuis plus de 30 ans, le Comité des Fêtes de Cléguer et de Saint-Etienne organise des animations pour l'entretien de la chapelle de Saint-Etienne. Cette année encore, il compte bien poursuivre son investissement avec la rénovation de la toiture et le contrôle du clocher ainsi que la table de communion. Toutes les personnes désirant rejoindre l'équipe de bénévoles sont les bienvenues.

Le nouveau bureau se compose de :

- Yannick Le Cadet, Président,
- Louis Daniel, Vice-Président,
- Sylvie Le Cadet, Secrétaire,
- Nathalie Le Scouarnec, Secrétaire adjointe,
- Aurélie Daniel, Trésorière,
- Robert Le Mao, Trésorier adjoint.



Intermède musical

➤ Les Amis de La Chapelle du Bas Pont-Scorff

Jean Gouëlle, Président d'honneur des Amis de la Chapelle, a organisé un temps musical à destination des personnes âgées de Kerbernes, à l'occasion d'une visite de la Chapelle.

Mathilde, Baptiste et Anaïs, de Cléguer, ont montré tout leur talent en jouant du violon et du piano, pour le plus grand plaisir de leurs aînés.

➤ Les Amis de La Chapelle Saint-Nicolas

Le Pardon aura lieu le dimanche 9 août prochain à la chapelle de Keryard. Au programme : repas midi et soir (andouille chaude le soir), animations toute la journée, buvette, exposition de photos sur l'histoire de la chapelle des origines à nos jours et le soir soirée dansante à partir de 21h.



➤ LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE PONT-SCORFF, PLOUAY

Elle organise avec les responsables départementaux une réunion annuelle de bilan et de perspectives. Cette réunion s'est tenue cette année, sur la commune de Cléguer. Elle a été l'occasion pour le Maire et les adjoints de rencontrer les gendarmes et de faire un tour d'horizon de leur activité sur notre commune.

Lors de son discours, le Maire a insisté sur les bonnes relations que la compagnie entretient avec les élus et la population.

➤ BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 10/07/2014 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage indique les horaires suivants pour réaliser les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

➤ PERMANENCE POUR LES CARTES DE BUS DES SCOLAIRES

Dès que la date sera connue, vous pourrez la retrouver sur le site de la commune (www.cleguer.fr), rubrique « Actualités ».

➤ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les conducteurs peuvent accéder gratuitement à leur solde de points via le site sécurisé <https://www.telepoints.info>. Des stages de sensibilisation au risque routier dits « stages de récupération de points », payants, sont organisés régulièrement. L'accès direct en temps réel aux places de stages et aux tarifs est disponible sur :

<https://www.permissapoints.fr/stage-recuperation-points-cleguer-56620-proche.html>.



➤ ELECTIONS RÉGIONALES

Elles auront lieu les **6 et 13 décembre 2015**, à la Salle polyvalente, de 8h à 18h.
Rappel : pièce d'identité obligatoire.

➤ UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC LORS D'UN DÉMÉNAGEMENT, DE TRAVAUX (POSE D'ÉCHAFAUDAGE, ...)

Il est nécessaire de faire une demande d'autorisation auprès de la Mairie. Un arrêté de voirie sera alors rédigé afin d'autoriser ou interdire les accès habituels.

➤ INSCRIPTIONS RESTAURANT MUNICIPAL ET GARDERIE

Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la commune (www.cleguer.fr), rubrique « Enfance ».

➤ FORUM DES ASSOCIATIONS

Il aura lieu le **samedi 5 septembre** à la Salle polyvalente.

➤ FÊTE DU 13 JUILLET

Elle sera organisée cette année par le FC Kerchopine et les Amis de la Chapelle Saint-Nicolas, Place du 14 juillet (parking de la Salle polyvalente).

➤ CCAS



Le repas de 2014

Le repas des 71 ans et plus aura lieu à Saint-Yves Pont-Scorff le **3 octobre 2015**, à partir de 12h30.



Le Bas Pont-Scorff photo Daniel Ducro

Memorandum Cléguer

Mairie et C.C.A.S.

19, rue Félix-le-Gleut
Tél : 02.97.80.18.88
Fax : 02.97.32.58.24
E-mail Mairie : mairie@cleguer.fr
E-mail C.C.A.S. : ccas@cleguer.fr
Horaires :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h/13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h/15h-17h30
Permanence état civil le samedi de 9h à 12h

Service périscolaire

- Pour toute modification concernant la cantine, les NTP et la garderie : 02.97.32.66.50 (répondeur/fax)
- Garderie : rue Saint-Gérard Tel : 02.97.50.66.38
Horaires : 7h30-8h45 du lundi au vendredi /12h-12h30 le mercredi / 16h30-19h les : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Médiathèque

2, Square Louis-Le-Couriaud - Tél : 02.97.32.64.67
E-mail : mediatheque@cleguer.fr

Horaires :
mardi : 13h30-17h, mercredi : 10h-12h/14h-17h,
jeudi : 13h30-17h, vendredi : 16h30-18h30,
samedi : 10h-12h/14h-16h

Permanences en Mairie sur RDV :

- Assistante sociale
Mme Cherbal, le lundi matin (tel : 02.97.81.05.40)
- Mission locale, tel : 02.97.21.42.05
- Conciliateur de justice : M. Drévo
le 1er mardi du mois : 9h-12h (tel : 02.97.80.18.88)
- Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles (R.I.P.A.M.) un vendredi sur deux : 13h30-17h (tel : 02.97.80.50.14 ou 02.97.80.18.88)

Sports Loisirs Jeunesse (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Rue Saint-Gérard (étage garderie municipale)
Tél /Répondeur/Fax : 02.97.32.66.50
E-mail : jeunesse.assos-sports-loisirs@orange.fr

La Poste

2 rue Félix-Le-Gleut - Tél : 02.97.32.68.05
Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h30-16h,
Samedi : 9h-12h

Déchetterie

Tél : 02.97.32.41.83
Horaires : Lundi et mercredi : 9h30-12h/13h30-18h,
Samedi : 9h-12h30/13h30-18h

Presse (correspondants) :

Le Télégramme :
Yvonnick Le Coupanec : 06.42.02.76.34
Ouest-France :
Marie-Noëlle Touzard : 06.70.27.58.73

Taxis

Mam Taxi : 06.07.16.17.00
Taxi Peron : 02.97.32.63.06 ou 06.68.06.42.08

Lorient Agglomération

Service environnement (pour tout problème de collecte ou de conteneur) : 0 800 100 601 (n° vert)
Assainissement collectif (week-end et soirée compris) : 06.18.44.00.35

Santé

Médecin généraliste
Guy Tscheiller Place du 19 mars 1962
Tel : 02.97.32.62.43

Masseur-Kinésithérapeute
Thierry Moysan 11 rue du Douëd
Tel : 02.97.32.52.12

Dentiste
Yves Le Martelot 1 place du Puits
Tel : 02.97.32.55.76

Cabinet Infirmier
1 rue des Etangs
Tel : 02.97.32.62.29

Pharmacie
Pascale Séhier 21 rue Félix-Le-Gleut
Tel : 02.97.32.63.48

Numéros d'urgence

pompiers : 18 ou 02. 97.33.35.11
SAMU : 15
gendarmerie de Pont-Scorff : 17 ou 02.97.32.61.17
n° d'appel européen (équivalent du 18 ou du 15) : 112
urgence sourds et malentendants : 114
urgence sans abris : 115

enfance maltraitée : 119
violences conjugales : 3919
service d'accueil d'urgence : 02.97.64.45.77
pharmacie de garde : 3237
médecin de garde : 02.97.68.42.42
centre anti-poison : 02.99.59.22.22

hôpital du scorff
standard : 02.97.06.90.90
gynécologie : 02.97.06.97.97
aide aux victimes : 08.842.846.37
enfants disparus : 166 000